

BAIDOUAC : Coordon. Allal Ben Abdellah. Cerve. Ferns. Amel. Ous. Mohamed. Fofou. et Ous. Allal Ben Abdellah. Question de t

QUELQUES CONSEILS POUR REMPLIR LA FEUILLE DE SOIN

- 1- La feuille de soins ainsi que les pièces justificatives doivent être présentées à votre mutuelle dans les 3 mois qui suivent le premier acte médical.
- 2- les risques liés aux accidents de travail, de la voie publique et les maladies professionnelles, Pouvant être indemnisés par un tiers responsable ne sont pas couverts.
- 3- l'obligation de remboursement prise par la CMIM est subordonnée au respect des conditions réglementaires.
- 4- La présente demande est remplie par le médecin lors de chaque visite et par le pharmacien lors de l'exécution de chaque ordonnance médicale.
- 5- les ordonnances sur lesquelles doivent être collées les codes-barres de produits pharmaceutiques (à défaut joindre la partie de l'emballage portant le prix du produit) et les prospectus des produits pharmaceutiques
- 6- Facture de l'opticien : lunettes & lentilles
- 7- Prescription des analyses et radio
- 8- Copies des résultats des analyses et comptes rendus des radiographies doivent être joints aux ordonnances transmises
- 9- Toute personne coupable de fraude ou de fausse déclaration pour obtenir des prestations qui ne sont pas dues, est passible de sanctions légales et réglementaires.

NOTE D'INFORMATION RELATIVE A LA LOI 09-08

Les données collectées par la CMIM sont nécessaires à la Gestion des remboursements des dossiers Maladie/ Maternité.

Peuvent seuls, dans la limite de leurs attributions respectives, être destinataires de ces informations: le personnel de la CMIM, les médecins conseil, les affiliés, le souscripteur, les praticiens conventionnés, le dispositif de contrôle externe et les organes de règlement du secteur en cas de besoin.

Conformément à la loi n°09-08, vous pouvez accéder aux informations vous concernant, les rectifier ou vous opposer au traitement de vos données pour motif légitime, par courrier avec accusé de réception à l'adresse suivante : CMIM, service audit interne, 36 bd d'anfa, 20000-CASABLANCA.

Ce traitement a reçu récépissé de la commission nationale de contrôle de la protection des données à caractère personnel, sous le numéro A-161/2013, en date du 28 /02 /2014



REFERENCE DOSSIER



* ML8190784 *

DEMANDE DE REMBOURSEMENT FRAIS MEDICAUX ET PHARMACEUTIQUES

(Réservée à la CMIM)

D: _____

T: _____

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ASSURE (E)

Nom et Prénom : LAHABABI OMAR

MATRICULE ASSURE : 10056834 N° CIN : 13K 142 181

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE BENEFICIAIRE

Nom et Prénom : LAHABABI KAMIL Lien de parenté : Fils

MATRICULE BENEFICIAIRE : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Date de naissance : 04 / 04 / 16

Montant des frais (DHS) : 332,7 dhc Nombre de pièces jointes : [] []

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ADHERENT

EMPLOYEUR	CACHET DE LA MUTUELLE
Numéro bordereau :	
CACHET	

SIEGE SOCIAL : 36, Boulevard d'anfa – CASABLANCA Tél: 0522.20.24.20/21 Fax : 0522.26.24.51

Cette feuille est téléchargeable sur votre extranet : www.cmim.ma

PARTIE RESERVEE AU MEDECIN TRAITANT

Nom et prénom du malade : LAIBATI Karim
 Nature de la maladie : Diabète sucré
 CIM-10 : E11.9

Nature des prestations

Praticien	Date début et fin de soin	Actes, quantité et coefficient	Dépenses	Cachet et signature du praticien	CODE INP (Obligatoire)
Médecin traitant	30/12/19	C	100		27 24 130
Radiographie					
Analyses					

Praticien	Date début et fin de soins*	Actes, quantité et coefficient	Dépenses	Cachet et signature du praticien	CODE INP (Obligatoire)
Auxiliaires médicaux					

* la date fin de soins est obligatoire en cas de séances (kinésithérapie, Dialyse Psychothérapie...)

FRAIS PHARMACEUTIQUE

Code INP :

Date	Détail de l'ordonnance	Quantité	Prix Unitaire	Dépense	OBSERVATIONS
30/12/19	Aspirine	1	93.40		
	Cebte	1	33.20		
	Biovit	1	34.60		
	compos	1	21.00		
	TOTAL		182.20		

OPTIQUE

Code INP :

	Date	Montant	Signature et cachet
Monture			
Verres ou Lentilles			



RELEVÉ DES PRESTATIONS

Date de paiement : 13/01/2020
 Num Paiement : 826782
 Assuré : LAHBABI OMAR
 N° d'immatriculation : 10056834
 Mode de règlement : Virement
 Veuillez Consulter Notre Espace Assuré <https://assures.cmim.ma/>

LAHBABI OMAR BMCE BANK "APP"
 Bank Of Africa
 MAROC



Emis à Casablanca le : 13/01/2020

Page:1 /1

Nous avons le plaisir de vous informer ci-dessous des règlements effectués en votre faveur.

Détail de vos remboursements

N° dossier	Date de soins	Actes	Qte	Coef	Taux de Remboursement	Dépenses	Base de remboursement	Remboursement autre mutuelle ou assurance	Montant rembourse	Motif rejet
Pour LAHBABI KAMIL / 40005937 \ 001CMIM0203M20200110443839										
ML8190784	30/12/2019	CONSULTATION GENERALISTE	1	1.00	85.00 %	150,00	200.00	0.00	127,50	
ML8190784	30/12/2019	PHARMACIE	1	1.00	85.00 %	182,70	182.70	0.00	155,30	
Total remboursé pour : KAMIL						332,70			282,80	

Décompte : 826782 Date de Paiement : 13/01/2020 Prestation : 282,80 DHs

Pour vos prochaines demandes de remboursement ,notez bien que :

- La pharmacie doit être justifiée par les codes à Barres, à défaut il faut envoyer les Prix Public de Vente (PPV) et les prospectus.
- Le médecin traitant ainsi que les auxiliaires médicaux doivent renseigner obligatoirement l'Identifiant National du Praticien (INP)

Docteur Ansar Abdelkerim

Ex. Médecin Chef de Zaouia Ech Cheikh

MEDECINE GENERALE

Expert au près les Tribunaux
R.D.C Lot. Littoral II - Dar Bouazza
Tél. / Fax : 0522 29 08 62

الدكتور أنصار عبد الكريم

الطبيب الرئيسي لزاوية الشيخ سابقا

الطب العام

خبير محلف لدى المحاكم

رقم 28، الساحل II دار بوعزة

الهاتف والفاكس، 0522 29 08 62

Dar Bouazza, le : 30 - 12 - 2019 دار بوعزة في :

L'Attestation Kaoul

93.40

① Ofikent 7.0

1 Nov 15 à 2/18

23.20 - 12/18

34.60 - 12/18

21.80 - 12/18

182.70 - 12/18

Docteur Ansar Abdelkerim
Médecine Générale
0522 Littoral II Dar Bouazza
05 22 29 08 62